

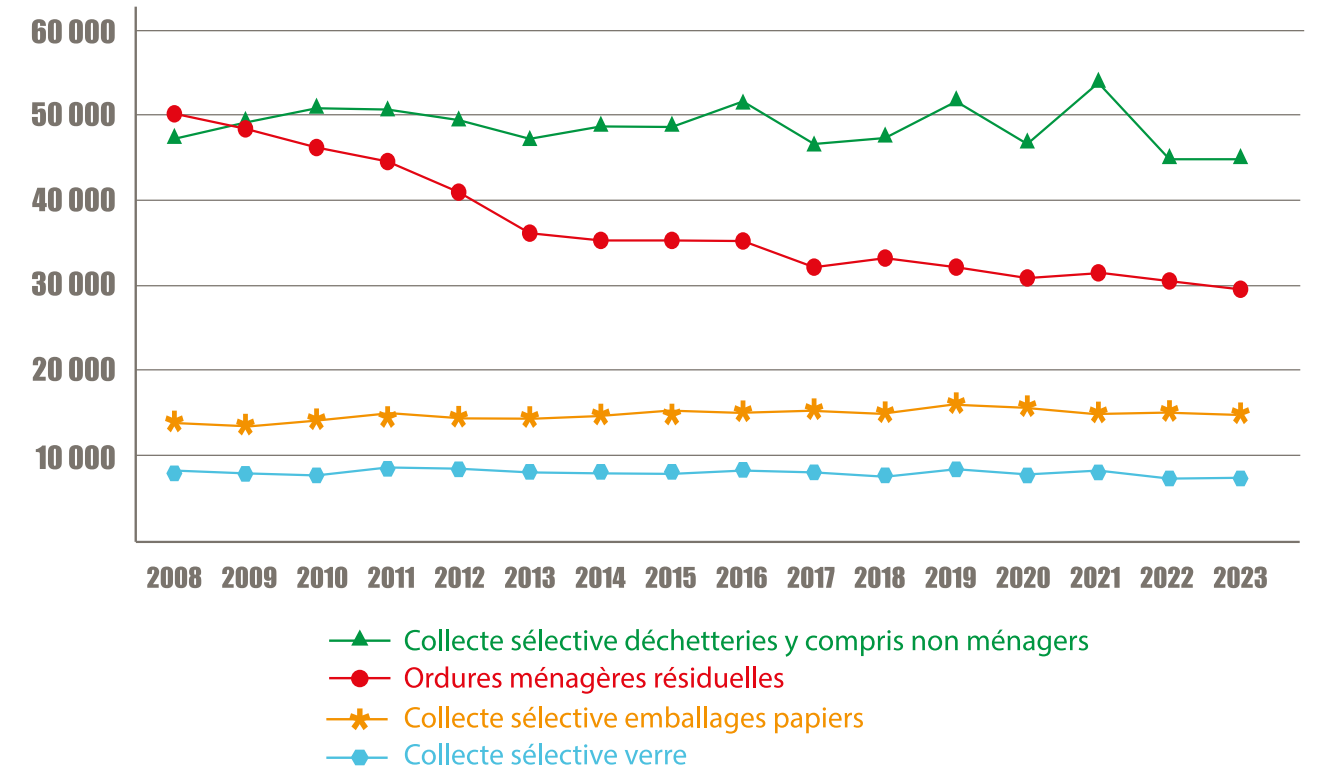
DOSSIER DE PRESSE

*Évolution des déchetteries
en éco-centres*

Le Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets est un établissement public qui gère les déchets de trois communautés membres : Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, Communauté de communes Loue Lison et Communauté de communes Val Marnaysien (partie Doubs). Celles-ci ont gardé la compétence « collecte » des déchets et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT. Ce dernier couvre au total un territoire de 161 communes et 228 000 habitants, soit environ la moitié de la population du département du Doubs.



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



Afin de mener à bien ses missions, le SYBERT dispose de plusieurs équipements :

- 1 **centre de tri** pour les déchets ménagers recyclables,
- 1 **installation de tri-massification** (ITM) pour les encombrants des déchetteries,
- 1 **usine d'incinération à valorisation énergétique** (UVE) pour les déchets ménagers et assimilés,
- 16 **déchetteries** (gardiennage et évacuation des déchets),
- 48 **sites de compostage collectif**,
- 305 **sites de compostage en pied d'immeuble**.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :

1. **promotion et prévention** à la réduction des déchets et à l'économie circulaire,
2. sensibilisation et développement du **compostage** collectif sur le domaine public, dans les quartiers bisontins et les villages de son territoire, et sur le domaine privé, en maison individuelle ou au pied de copropriétés.

99 740 tonnes
de déchets traitées

4 979 badges d'accès en déchetteries distribués

429 kilos
de déchets produits par an et par habitant
438 kg en 2022

674 composteurs individuels vendus

305 sites de compostage en pied d'immeuble

48 site de compostage de quartier

Source : Rapport annuel 2023 du SYBERT

LES DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE DU SYBERT



© Éric Châtelain

Une déchetterie est un espace clos et gardienné où les usagers peuvent venir déposer leurs déchets (matériaux/objets) non collectés dans les circuits habituels des ordures ménagères (bac gris) ou des déchets recyclables (bac jaune), en vue d'être valorisés.

Grâce au réseau des **16 déchetteries** du SYBERT, chaque usager se situe à **moins de 10 minutes en voiture** d'un site. Elles sont accessibles gratuitement à tous les habitants du SYBERT grâce à un badge d'accès unique.

Les professionnels, associations, collectivités et administrations peuvent également y déposer leurs déchets sous condition.

QU'EST-CE QU'UN ÉCO-CENTRE ?

Autrefois considérées comme de simples lieux de dépôt de déchets, les déchetteries du territoire du SYBERT entament aujourd'hui une véritable métamorphose pour devenir des « éco-centres ».

Finie le cliché de la « décharge » où s'accumulent des monticules de détritus destinés à l'incinération. Place désormais aux « éco-centres », des lieux de référence en termes de services apportés aux usagers, de valorisation des matériaux, de découverte de pratiques durables ou encore de communication et d'apprentissages.

Au sein des éco-centres, le déchet n'est plus un simple rebut, il devient une véritable ressource qui peut être valorisée par le don, la transformation, la réparation ou encore la réutilisation.

Cette évolution a déjà débuté avec les sites d'Ornans mais aussi de Placey-Noironte. Au cours des prochaines années, ce sont les 16 déchetteries du territoire qui se métamorphosent en proposant toute une série de nouveaux services et en mettant en avant des pratiques durables et éco-responsables à découvrir dans le dossier ci-joint.



© Éric Châtelain

En 2023, les déchetteries du SYBERT c'est...

616 301
visites

47 074
tonnes de déchets
déposées



© SYBERT

DES ÉQUIPEMENTS TOURNÉS VERS L'AVENIR ET L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité et la protection de l'environnement font partie des fondements du SYBERT. Aussi, les « éco-centres » intégreront des fonctionnalités et adopteront des pratiques destinées à **limiter leur impact environnemental** et à **favoriser le développement de la biodiversité**.

Mobilité durable et autonomie énergétique

Des **bornes de recharge pour les véhicules électriques** du SYBERT seront déployées sur les différents sites afin de favoriser la mobilité durable. Les bâtiments seront par ailleurs équipés de **panneaux photovoltaïques** pour alimenter le site en électricité et ainsi produire de l'énergie renouvelable.

Dans une démarche de lutte contre les risques d'incendie mais également d'autonomie et de sobriété, des **réserves d'eau** seront installées. Elles permettront d'éteindre au plus vite tout départ de feu mais aussi d'alimenter en eau le site pour divers usages.

Ici, le SYBERT protège la biodiversité :

- nichoirs pour les oiseaux

- fauche tardive pour préserver la faune et la flore



© SYBERT

Enfin, les « éco-centres » sont pensés et conçus pour une **intégration paysagère** optimale, dans le respect des normes environnementales et patrimoniales.

Des technologies pour optimiser les performances écologiques et économiques

De nouvelles technologies seront déployées pour permettre une meilleure **optimisation de la logistique et du transport**. Les bennes seront notamment équipées de capteurs et de sondes qui informeront les équipiers et les managers « éco-centres » de leur taux de remplissage et ainsi permettre une meilleure gestion des flux.

Des rouleaux tasseurs seront également utilisés afin de **compacter les contenus des bennes** et ainsi gagner en capacité de stockage. L'objectif est de limiter les transports de camions-bennes et d'ainsi réduire leurs déplacements et leur utilisation en carburants.



© Éric Châtelain

L'ÉCO-CENTRE D'ORNANS, LA PREMIÈRE DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

La déchetterie d'Ornans a fermé ses portes en janvier 2021 suite à l'implantation de l'entreprise Rivex. Une déchetterie provisoire est depuis installée sur la zone industrielle de Noirichaud. Parallèlement, le SYBERT travaille à la création d'un tout nouvel éco-centre sur la commune qui sera le premier du genre avec de nombreuses innovations, de nouveaux services à la population et une forte dimension éco-responsable.

Le site est actuellement en travaux et ouvrira à l'horizon 2026 sur la zone dit « Aux Malades ». Un gros effort a été engagé afin de permettre l'implantation de ce site dans une zone naturelle classée. Visible depuis plusieurs belvédères qui surplombent la vallée d'Ornans, l'éco-centre sera muni d'une **toiture végétalisée** mais également d'un enrobé spécifique de couleur marron afin de garantir une **intégration paysagère optimale** dans cet écrin de verdure. L'ensemble des bennes seront installées sous un auvent dont le toit sera recouvert d'un motif camouflage afin que l'équipement ne soit pas visible depuis les points de vue.

Cette intégration paysagère sera également facilitée par la végétalisation du site. De nombreux espaces verts seront en effet aménagés et des arbres plantés pour favoriser la biodiversité.

Imaginé dans une logique éco-responsable, l'éco-centre sera équipé de panneaux photovoltaïques, d'une réserve d'eau, de bennes compactrices ou encore de nichoirs pour les oiseaux. L'ensemble des zones en herbe seront entretenues sous le principe de la fauche tardive.

A l'orée 2026, l'ouverture de l'éco-centre d'Ornans inaugurera ainsi le premier pas vers l'avenir des déchetteries sur le territoire du SYBERT.



© Éric Châtelain



© Éric Châtelain

VERS DE NOUVEAUX SERVICES AUX USAGERS

Les éco-centres du SYBERT misent sur le réemploi et une optimisation du tri des matières mais également sur le **service aux usagers**. Ces déchetteries nouvelle génération intégreront ainsi de nombreux services dédiés pour faciliter les gestes de tri mais aussi rendre plus accessible l'information et l'actualité du SYBERT.

Les filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)

Les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) sont des dispositifs d'organisation de la prévention et de la gestion des déchets rattachés à certains types de produits. Le principe est simple : **celui qui fabrique, distribue ou importe un produit doit financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.**

Le 10 février 2020, la loi AGECL (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) a instauré plusieurs nouvelles filières REP : « Articles de Sport et de Loisir », « jeux et jouets », « Articles de Bricolage et de Jardin » et « produits et matériaux de construction du bâtiment ».

Soucieux de l'intérêt de ses habitants et de l'environnement, le SYBERT s'est positionné très rapidement pour la mise en place de ces nouvelles filières dans ses éco-centres.

Les usagers sont invités à trier toujours plus finement lors de leur venue en éco-centre. Afin de faciliter le tri sur place, une signalétique adaptée est installée. Les équipiers et managers éco-centres suivent continuellement des formations sur les dernières législations en vigueur pour orienter au mieux les usagers vers les contenants les plus adaptés.



© SYBERT



© Éric Châtelain

Le réemploi avant tout

Depuis 2005, chacune des 16 déchetteries du SYBERT dispose d'un **local « Ressourcerie »**, c'est-à-dire un espace destiné à collecter les objets encore en bon état pouvant être réutilisés. Il peut s'agir aussi bien de meubles, de petits objets que de matériaux divers.

Les biens ainsi déposés sont pris en charge par l'une des trois associations partenaires du SYBERT : Emmaüs Ornans, Emmaüs Besançon et T.R.I. Quingey. Celles-ci les acheminent vers leurs locaux où ils seront rétriés, réparés si besoin, nettoyés, puis remis à la vente à prix modique par des personnes en réinsertion professionnelle.

Bénéfique pour tous, ce système limite le gaspillage de matières premières et des objets, favorise la création d'emplois locaux et permet l'accès à des produits d'usage courant à bas prix.

Sur le territoire du SYBERT, le réemploi c'est :

1 304
tonnes d'objets
valorisés par le
réemploi en 2023



© Éric Châtelain

Des zones de récupération pour les usagers

Parmi les nombreuses matières collectées dans les éco-centres, certains matériaux peuvent être utiles pour des tâches de bricolage, des créations artistiques ou encore des projets de rénovation. Afin de favoriser le réemploi de ces matières, le SYBERT a choisi de mettre en place **des zones de récupération** au sein de ses éco-centres. Les usagers peuvent ainsi y récupérer gratuitement des palettes en bois, des planches pour bricoler, des gaines PVC et bien d'autres.

D'autres matières ou objets pourront bientôt être proposés à la récupération comme par exemple des cartons de déménagement. Actuellement, 12 éco-centres proposent ce service qui sera très prochainement étendu à l'ensemble des sites.



© SYBERT

Composter en éco-centres

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC a permis de placer le compostage au cœur des usages et du quotidien des Français. Toutefois, certains foyers n'ont pas la possibilité d'installer un composteur individuel à leur domicile ou n'ont pas accès à un site de compostage collectif. Certains éco-centres proposent une alternative pour ceux qui ne disposent pas d'autres solutions pour valoriser leurs biodéchets grâce à l'installation de sites de compostage collectifs.

Ces sites sont composés de 3 bacs de compostage :

- **Apport** : bac où les usagers déposent leurs restes alimentaires
- **Broyat** : bac de stockage du broyat de bois
- **Maturation** : bac de repos pour le compost



© SYBERT

Pour utiliser les sites de compostage, il suffit de faire une demande auprès du service compostage du SYBERT. Une fois le code obtenu, les usagers ont accès aux composteurs librement pendant les horaires d'ouverture de l'éco-centre. Lorsque les biodéchets se sont décomposés et que le processus de maturation est arrivé à son terme, le compost obtenu est mis à la disposition de tous.

Ainsi, il sera possible de récupérer du compost, mais aussi du broyat, gratuitement en éco-centre pour entretenir ses jardinières, son potager et ses plantes.

Aide au déchargement

Un nouveau service d'aide au déchargement sera prochainement mis en place sur certains éco-centres du SYBERT afin de **faciliter les dépôts d'objets volumineux ou trop lourds pour les usagers**. Ce service s'adressera exclusivement aux personnes en situation de handicap (notamment les PMR) et aux personnes âgées et sera proposé uniquement sur rendez-vous. Le SYBERT mettra dès lors en place des moyens humains et matériels adaptés au type de chargement pour venir en aide aux usagers concernés lors de leur dépôt.

Les modalités finales sont encore en cours d'études et seront prochainement communiquées sur les supports de communication du SYBERT.



© SYBERT

Réemploi des bouteilles en verre

Livres, jeux, jouets, DVD, objets de décoration ou de bricolage... tous ces objets peuvent connaître une seconde vie grâce aux espaces ressourceries. Mais saviez-vous que les bouteilles en verre aussi peuvent être réemployées ?

Pour accompagner le projet « **J'aime mes bouteilles** » et favoriser un circuit d'économie circulaire autour des bouteilles en verre, les éco-centres pourront agir comme des points de collecte des bouteilles en verre consignées. Les usagers pourront ainsi ramener leurs contenants consignés et récupérer un coupon de consigne à présenter ensuite dans l'un des points de vente partenaires pour récupérer leur consigne.

Les bouteilles ainsi collectées seront triées, massifiées, lavées puis redistribuées aux producteurs locaux partenaires. Le dispositif est déjà en place sur l'éco-centre de Besançon-Tilleroyes.



© J'aime mes bouteilles



© SYBERT

L'ÉCO-CENTRE ROLAND MORALES

En septembre 2023, la déchetterie de Placey-Noironte a été la première à amorcer cette transformation en devenant officiellement l'éco-centre Roland Morales.

Disparu en janvier 2023, Roland Morales a occupé les fonctions d'élu-délégué du SYBERT à compter de 2010. Depuis 2017, il occupait le poste de vice-président en charge des déchetteries.

Au sein de ses fonctions, Monsieur Morales a contribué à l'amélioration du service aux usagers en déchetterie et au développement du réemploi.



© Jack Varlet



© SYBERT



© France 3 Franche-Comté

EN BREF, UN ÉCO-CENTRE C'EST...

Une déchetterie nouvelle génération, axée sur le réemploi, la réparation et le don. Un lieu où le déchet, objet ou matériau, n'est plus un simple rebut mais une véritable ressource. C'est également un espace de connaissances avec des écrans digitaux et un système de sonorisation. Enfin, c'est un site qui allie pratiques durables et éco-responsables et nouvelles technologies.

Les éco-centres sont accessibles à tous les habitants du territoire du SYBERT, gratuitement sur présentation d'un badge d'accès.

Parmi les nombreux services proposés à la population :

- Des **espaces ressourceries** pour déposer les objets encore en état de fonctionnement et pouvant être réutilisés ;
- Des **zones de récupération** de matériaux (palettes en bois, gaines PVC...) ;
- Une **aide au déchargement** pour les dépôts volumineux ou lourds ;
- Un **lieu d'information et de prévention** sur la thématique des déchets ;
- Un **lieu de valorisation des biodéchets et de récupération de compost** mûr ;
- Un **point de collecte pour les bouteilles consignées** ;
- Des **gestes de tri** toujours plus fins et précis ;
- Du **personnel qualifié** à la disposition des usagers pour les orienter et les aider au déchargement.



© Éric Châtelain



Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets

4 rue Gabriel Plançon - La City
25043 Besançon Cedex
03 81 21 15 60
contact@sybert.fr
www.sybert.fr